

Discours PVI - Vœux des présidents 16 janvier 2024

Chères consœurs, Chers confrères,

Chers invités, chers amis, en vos grades et qualités,

Je suis honoré de prendre la parole devant vous aujourd'hui en tant que président de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Tout d'abord, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. C'est une période de l'année où nous réfléchissons à nos réalisations passées, mais aussi à nos aspirations pour l'avenir. C'est également l'occasion pour moi de partager avec vous quelques réflexions sur quelques sujets cruciaux pour les réviseurs d'entreprises.

(1)

Tout d'abord, l'attractivité de notre profession est un sujet qui nous tient à cœur. Nous sommes les gardiens de la transparence financière et notre rôle dans la confiance que les entreprises et le public ont envers les rapports financiers ne peut être sous-estimé. Cependant, nous sommes confrontés à des défis pour attirer de nouveaux talents vers notre métier.

Dans ce contexte, je suis très heureux de constater que le Collège de supervision des réviseurs d'Entreprises a engagé un dialogue avec les réviseurs au cours des dernières semaines et qu'il a publié ses conclusions dans un rapport. L'une de ces conclusions concerne précisément les défis liés à cette "guerre des talents" et le désir de simplifier l'accès à la profession, sans compromis sur la qualité. Cela ne nous surprend pas et la profession est évidemment prête à poursuivre le dialogue avec le Collège et le Conseil supérieur des Professions économiques sur ce point.

Nous devons continuer à montrer aux jeunes générations que l'audit légal est une profession passionnante, épanouissante et au service de l'intérêt général. Nous l'avons clairement souligné dans notre Mémoire électoral en choisissant délibérément le titre "Nos priorités, dans votre intérêt". Nous pouvons le faire en mettant en avant l'importance de notre rôle dans le cadre de la stabilité de l'économie, de la bonne gouvernance des entreprises, de la promotion du dialogue social et enfin de la protection des investisseurs. Nous devons également nous engager à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de notre profession pour refléter la société que nous servons.

Nous devons également améliorer notre image. A cet égard, je puis vous annoncer que l'IRE lancera une importante campagne de communication dans les prochaines semaines destinée aux jeunes universitaires ainsi qu'un rebranding en profondeur de notre Institut. Vous en entendrez parler et en verrez davantage dans les semaines à venir...

(2)

Un autre domaine qui mérite toute notre attention est celui des nouveaux audits de durabilité. À mesure que le monde évolue, les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont devenus cruciaux pour les entreprises.

Fin de l'année dernière, nous avons reçu l'avant-projet de loi transposant la CSRD en droit Belge. Cet avant-projet de loi est globalement satisfaisant. Ensemble avec nos collègues de l'ITAA, nous venons de faire part de nos remarques et propositions d'amélioration tant à notre ministre de tutelle qu'aux autres cabinets ministériels en charge de cette transposition. Nous allons continuer à suivre ensemble l'évolution de cet important projet.

Les audits de durabilité offrent de nouvelles opportunités et de nouveaux défis pour nos professions.

Nous devons investir dans notre expertise et acquérir de nouvelles compétences afin de rester à la pointe de cette évolution. Cela signifie également que nous devons travailler en étroite collaboration avec nos régulateurs, les entreprises et toutes les parties prenantes pour élaborer des normes rigoureuses et les meilleures pratiques dans ce domaine, dans le but de servir au mieux l'intérêt général.

(3)

Mon troisième message concerne le fonctionnement de notre institut.

Tout d'abord, je tiens à souligner l'importance du maintien de bonnes relations avec nos collègues et voisins de l'ITAA. La collaboration avec nos partenaires de l'ITAA est essentielle pour le renforcement et la promotion de nos professions respectives, lesquelles sont interdépendantes et complémentaires. Nous devons continuer à travailler main dans la main afin de compléter et renforcer le cadre normatif s'appliquant à nos missions communes.

En outre, je suis heureux de vous annoncer que l'IRE et l'ITAA prévoient ensemble un déménagement dans de nouveaux locaux en 2024. Ces nouveaux locaux offriront un espace moderne et adapté à nos besoins, nous permettant de mieux servir nos membres et de renforcer notre présence dans la communauté professionnelle.

(4)

Finalement, je tiens à mentionner que nous venons de rédiger un mémorandum électoral. Dans ce document, nous exprimons nos points de vue sur des questions clés liées à notre profession, notamment la réglementation, la formation et la promotion de bonnes pratiques. Notre objectif est simple : contribuer de manière proactive à façonner un environnement légal et réglementaire qui soit favorable à l'audit légal et garantir que notre voix soit entendue dans les décisions gouvernementales qui nous concernent.

En conclusion, je suis fier de faire partie de la profession des réviseurs d'entreprises car elle est dynamique, motivante et cruciale. Notre travail contribue à la transparence financière – et donc à une économie saine -, au dialogue social et à la confiance dans les marchés. En travaillant ensemble, nous pouvons renforcer l'attractivité de notre profession, embrasser les nouveaux audits de durabilité et servir au mieux nos clients et l'intérêt public.

Ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à tous une année 2024 pleine de succès et de santé.

Patrick Van Impe
Président IRE